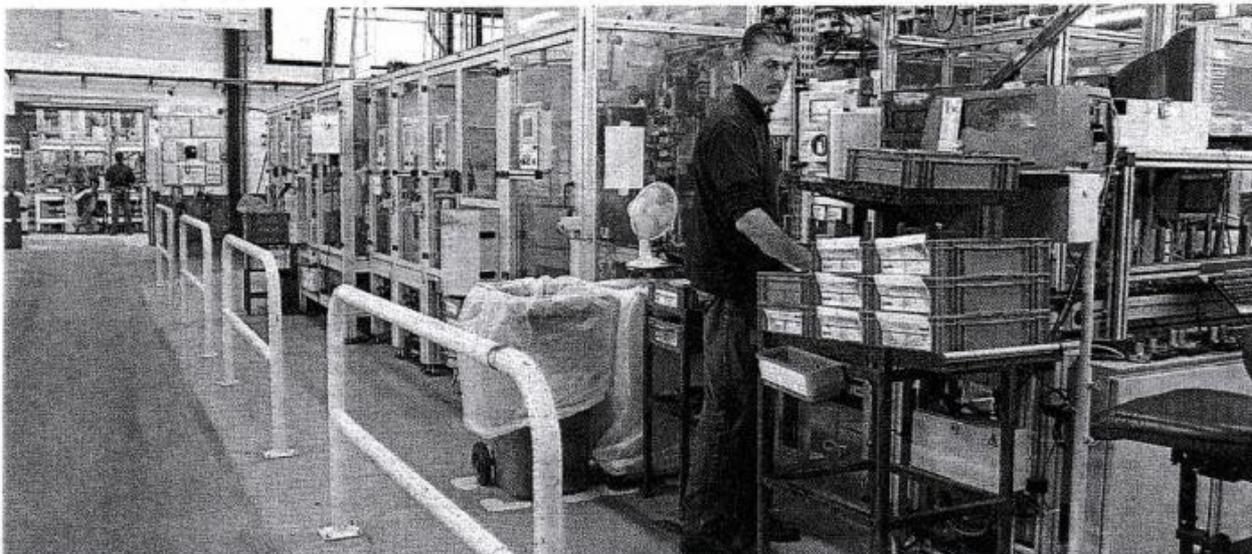


# Livbag : les syndicats contre le chômage partiel

Ils craignent que ces mises au repos forcé ne s'accompagnent de pertes de salaires, alors que Livbag n'a pas cessé de faire des profits.



A Pont-de-Buis, Livbag, équipementier pour le secteur automobile en crise, doit réviser à la baisse son carnet de commandes. S'en suivent des mesures de chômage partiel pour les salariés, mesures que réprovent les syndicats.

La direction de Livbag présentait, hier matin en comité d'entreprise à Pont-de-Buis, ses mesures de chômage partiel. Un arrêt de production lié à la crise de l'automobile, secteur dont dépendent obligatoirement les commandes de Livbag, fabricant de générateurs à gaz pour airs-bags. Des mesures que n'apprécient guère les syndicats de l'entreprise.

« Les salariés payent les pots cassés d'une crise dont ils ne sont nullement responsables, commente Martial Le Moine, délégué CGT à Livbag. Notre direction s'apprête quand même à signer une convention avec les pouvoirs publics, alors que l'entreprise ne cesse de faire des profits. C'est choquant. Livbag gagne en productivité, flexibilise l'outil de travail en prenant les congés, les RTT, les récupérations des salariés et maintenant en ayant recours au chômage technique. »

Ces journées de « mise au repos forcé » concernent environ 400 personnes sur le millier qui constitue l'effectif de Livbag, filiale du groupe suédois Autoliv, qui lui a annoncé 3 000 suppressions de postes à travers le monde : « La fermeture pendant les vacances de Noël, du 22 au 5 janvier, va représenter une perte de salaire de 180 € pour un salarié gagnant 1 200 € net mensuel, et entre 300 et 400 € si ça devait se prolonger sur un mois, continue le syndicaliste. Livbag emploie beaucoup de jeunes couples avec famille, qui viennent de construire ou d'acheter une maison. Face aux traites à payer, ces jours risquent de peser lourd. »

## Du chômage partiel sans perte de salaire ?

Livbag pourrait ainsi utiliser 600 heures de chômage partiel par salarié sur un an : « On risque

de revenir au travail à la carte, s'inquiète Martial Le Moine. Surtout, les syndicats exigent que les jours non travaillés et imposés soient payés à 100 % : « Évidemment, la direction fait une proposition à 50 %. De plus, les salariés qui travaillent en équipe risquent de perdre leurs primes, pour les horaires de nuit par exemple. Autant d'aspects négatifs qui nous font refuser catégoriquement ce chômage partiel. »

## L'occasion de demander des comptes

Pour retirer un avantage de cette crise, le directeur général de Livbag, Daniel Duvaquier, a également annoncé « un important dispositif de formation, dès janvier prochain, pour les opérateurs et les techniciens » : « C'est parfait, bien sûr que l'on préfère une journée de formation à une journée de repos

forcé, répondent les syndicats. Seulement, à situation exceptionnelle, moyens exceptionnels : ces nouvelles heures de formations ne doivent pas amputer notre quota habituel annuel de formations. La direction doit donc rechercher un financement avec les pouvoirs publics. »

Pour la CGT, ces mesures de chômage partiel sont « l'occasion de demander des comptes. L'action d'Autoliv a progressé de 143 % ces cinq dernières années, les actionnaires ont empoché 160 millions d'euros. Les salariés, par contre, sont victimes de la spéculation et du profit à court terme. Qu'en sera-t-il quand ces mêmes salariés n'auront plus du tout de pouvoir d'achat ? »

Frédérique GUIZIOU.